

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur le rapport du Groupe Conseil UDA et la réponse de CMQR relativement à la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Benoit Deslandes

Date: 2026-06-29

Quand je lis le rapport, J ai vraiment l impression que les impacts sur les citoyens sur l environnement sont beaucoup plus grande et inconnues que semble dire les premières lignes du rapports.

J ai de la difficulté à comprendre comment en 2026, sachant que la majorité des recherches confirment l importance de milieu humide, de la richesse d une eau de qualité et quantité, un projet avec des impacts sur les milieux humide, nappe souterraine, les forêts et lacs pour 12.5 km de voies ferrées peut avoir lieu sans savoir les impact irréversible ou non sur les eaux souterraine et la qualité de vie des citoyens touchés.

L'analyse montre qu'il manque une évaluation globale des effets du projet sur les milieux humides et forestiers à l'échelle des bassins versants. [...] il y a un manque d'informations pour évaluer les risques d'inondation et d'érosion de sol et il n'existe pas de mesures de protection et d'atténuation de ces effets potentiels. » Rapport UDA

À ce titre, la contamination des sols et des eaux souterraines à la suite d'un accident ou d'un déversement pendant les phases de construction et d'exploitation n'a pas été évaluée ici, puisque les plans de protection de l'environnement (PPE) et d'intervention environnementale (PIE) ne sont pas encore disponibles». Rapport UDA

L'effet direct le plus important du Projet sur les eaux souterraines est l'abaissement de la nappe d'eau souterraine. À partir de cet effet initial, une série d'effets en cascade est susceptible de se produire sur les écosystèmes et les différentes ressources, se traduisant par divers impacts et risques pour ceux-ci ainsi que pour les communautés » Rapport UDA

« Ces impacts comportent un risque majeur, soit la perte d'accès à l'eau potable, qui

pourrait nécessiter soit un captage à plus grande profondeur, soit, dans certains cas, entraîner l'arrêt des ouvrages de captage lorsque le niveau d'eau devient inférieur à celui des installations » Rapport UDA

« ...le Projet entraînera, de façon temporaire ou permanente, un abaissement de la nappe d'eau souterraine au droit de la voie ferrée » Rapport UDA

« L'abaissement de la nappe entraînera ainsi une modification du régime d'écoulement des eaux souterraines, de même que de leur qualité ». Rapport UDA

Étant citoyen touché par ce projet, J ai l'impression que l'économie va passer par dessus les impacts inconnus sur environnement et de la qualité de vie des citoyens.

Quand nous lisons le rapport, il semble évident qu'il y aura des impacts sur eau souterraine, les puits, lacs et cours d'eau, la qualité et quantité eau des citoyens et que les solutions vont être pris au fur et à mesure durant le projet.

Il semble que c'est une tendance au Québec de faire diminuer les impacts négatifs d'un projet à l'avantage d'une cie privée et au dépend du citoyen. Il serait bon d'inverser cette tendance pour l'avenir.

Cordialement